

Dans le cadre de la visite qu'il effectue au Canada, du 24 juin au 3 juillet 1971, le Président de la République du Niger, Son Excellence Diouri Hamani, accompagné de S. E. Mai Maigana, Secrétaire d'Etat, a eu des entretiens privés avec le Premier Ministre, le très honorable Pierre Elliott Trudeau, le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Mitchell Sharp, et le Président de l'Agence canadienne de Développement international, M. Paul Gérin-Lajoie.

Ces entretiens ont permis de passer en revue la situation internationale, les relations canado-nigériennes ainsi que le programme de coopération économique et technique entre les deux pays.

Lors de sa rencontre avec le Premier Ministre, le Chef d'Etat nigérien et M. Trudeau se sont félicités de l'état des rapports entre le Canada et le Niger et se sont engagés à renforcer les liens étroits d'amitié et de coopération qui ne cessent de se développer entre les deux pays.

M. Trudeau s'est réjoui de la décision récente du Chef d'Etat nigérien de nommer un ambassadeur résident au Canada en la personne de S. E. Mai Ary Tanimoune, ancien premier vice-président de l'Assemblée nationale nigérienne. Pour sa part, le Premier Ministre a annoncé officiellement l'affectation, à Niamey, d'un représentant de l'Agence canadienne de Développement international. Celui-ci relèvera de l'ambassadeur du Canada au Niger. Les deux chefs de gouvernements ont reconnu que ces mesures permettraient d'assurer une meilleure coordination du programme de coopération économique et technique entre les deux pays.

MM. Trudeau et Diouri ont exprimé leur satisfaction des progrès accomplis par l'Agence de Coopération culturelle et technique des pays francophones depuis sa création en 1970. Ils ont saisi l'occasion pour réaffirmer leur appui continu aux objectifs de l'Agence. Le Premier Ministre Trudeau s'est dit honoré que le Canada puisse être l'hôte, au cours de l'automne prochain, de ce grand rassemblement de la Francophonie après les deux premières conférences constitutives de l'Agence, à Niamey, en 1969 et 1970.

Dans le domaine de la coopération économique et technique entre le Canada et le Niger, le Chef d'Etat nigérien s'est dit très satisfait de l'évolution de l'ensemble du programme actuel. Sur ce dernier point, les autorités canadiennes ont été saisies d'un certain nombre de projets dans des domaines aussi variés que le développement communautaire, la navigation fluviale, le transport de l'énergie hydroélectrique, l'éducation et le développement minier.

On signale que des accords de principe ont été donnés pour un accroissement de l'assistance technique, pour l'envoi de matériel scolaire et de médicaments. De plus, l'Agence canadienne